

Paris, le 24 juin 2009

Monsieur Frédéric MITTERRAND
Ministre de la Culture
et de la communication

3, rue de Valois
75 001 Paris

Objet : lettre ouverte

Monsieur le Ministre,

Votre nomination intervient au moment où le ministère de la culture traverse la crise probablement la plus grave de sa jeune histoire, depuis sa création en 1959.

Comme vous ne pouvez l'ignorer, l'ensemble de ses personnels, comme une large majorité des acteurs et professionnels du monde de la culture, des partenaires, des associations et des élus s'interrogent et nourrissent à juste titre les plus profondes inquiétudes quant à son devenir et celui des missions qu'il exerce au service de l'intérêt général.

Les fondements mêmes du ministère de la culture sont aujourd'hui gravement menacés par une Révision Générale des Politiques Publiques, aveugle et destructrice, que le gouvernement entend imposer au prétexte de prétendues économies, absolument dérisoires si tant est qu'elles existent réellement. Dans cette droite ligne, la Ministre Christine Albanel a porté des projets de réorganisation générale du ministère de la culture très amplement contestés, de toutes parts, consistant à faire table rase des actions jusqu'à présent menées par l'État au service de l'ensemble de la population et du développement culturel dans notre pays.

Depuis novembre 2007, l'ensemble des organisations syndicales, soutenues par l'immense majorité des agents de notre département ministériel, se sont régulièrement et puissamment mobilisés pour s'y opposer.

Pour ne citer que quelques sujets, ceux-ci refusent le démantèlement de l'administration centrale et de ses directions qui permettent de bien identifier, de conduire et de développer les politiques de l'État dont le ministère a la responsabilité. Ils refusent tout autant la « balkanisation » du ministère de la culture par la multiplication en son sein d'opérateurs autonomes, aboutissant par exemple à l'éclatement du réseau des musées, au désengagement progressif de l'État et au développement d'une politique de plus en plus

mercantile. Également, ils rejettent une gestion des personnels qui ne serait dictée, et uniquement, que par le dogme de la réduction drastique des effectifs (déjà notoirement insuffisants) et celui de la précarisation accrue avec l'abandon progressif de l'emploi statutaire et, comme à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), l'introduction du contrat d'opération.

Votre prédécesseur et son cabinet ont durablement refusé, sur quasiment tous les sujets, l'idée même de négociation, privilégiant le passage en force.

Accélération du mouvement à l'approche des congés d'été, ceux-ci avaient programmé la dissolution définitive des administrations centrales du ministère de la culture en convoquant dans les tous prochains jours les instances paritaires représentatives.

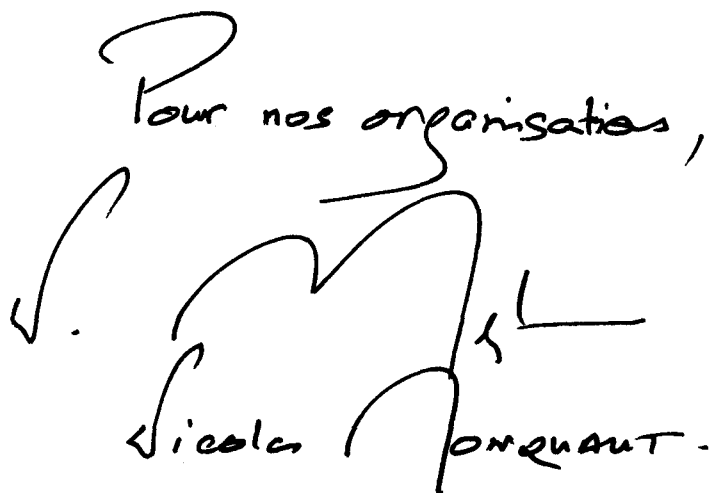
Ces néfastes projets doivent être abandonnés et, de toute urgence, nous vous demandons d'annuler les convocations des comités techniques paritaires centraux et ministériel, dont le premier est programmé pour le 29 juin.

De la même façon, nous souhaitons débattre sur le fond avec vous des missions d'archéologie préventive et des moyens, très insuffisants, qui leur sont aujourd'hui alloués. En conséquence, nous demandons également d'annuler la convocation du prochain comité technique paritaire de l'INRAP du 26 juin, dont l'objet n'est, ni plus ni moins, la précarisation accrue des personnels et la remise en cause de leur statut.

Sur tous ces points, et beaucoup d'autres encore, vous vous devez d'engager une réelle concertation qui soit enfin l'occasion d'un véritable débat démocratique sur le devenir du ministère, de ses missions, et sur les moyens dont il doit disposer pour les accomplir pleinement, et d'ouvrir sans délai de vraies négociations. Pour notre part, nous ne sommes bien évidemment pas opposés à des évolutions qui, tout en respectant le socle des missions et de l'organisation de notre ministère, et le statut de la Fonction publique, pourraient constituer de réelles avancées en matière de politique culturelle.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer le plus rapidement possible.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos très respectueuses salutations.

Pour nos organisations,

Nicolas PONCHANT.